

Programme de travaux 2000 dans divers bâtiments municipaux

M. LE MAIRE, Rapporteur : En accord avec les différents responsables des services et des commissions, il est envisagé de réaliser un programme de travaux pour l'année 2000 dans les bâtiments communaux.

Celui-ci prend en compte en priorité les aspects liés à la sécurité des personnes, à la conservation du patrimoine et aux engagements nécessaires à l'amélioration des conditions de travail à l'intérieur des bâtiments.

Les travaux, qui vous sont présentés par domaine d'activité et par nature d'interventions, sont susceptibles de bénéficier de la participation financière de l'Etat, de la Région, et/ou du Département du Doubs. Ils seront effectués dans la limite des crédits inscrits au Budget Primitif 2000. Dans l'hypothèse où le montant total des subventions escomptées ne permettrait pas de réaliser l'ensemble du programme prévu, des choix seront opérés en fonction des priorités définies par les commissions concernées.

Ce programme a reçu un avis favorable de la Commission Patrimoine lors de sa réunion du 16 mars 2000.

A - Domaine administratif et technique

BP 2000

2 140 000 F

1 - Mobilier

Mobilier administratif 250 000 F

2 - Domaine Administratif

Mairie : restructuration services 300 000 F

Mairie : restructuration salles Minjoz et Courbet 850 000 F

3 - Ateliers Municipaux - Bâtiment

Hangar à bois : reprises charpente métallique 100 000 F

Aménagement vestiaires et local stockage du service Voirie
Avenue Gaulard 500 000 F

Aménagement vestiaires des services Voirie et Espaces Verts
Sportifs Avenue Ile de France 50 000 F

Local espaces verts Micaud : réfection menuiseries extérieures 90 000 F

CTM : remplacer portes garages (1^{ère} tranche) 90 000 F

CTM : remplacer portes ateliers menuiserie et peinture 100 000 F

4 - Travaux dans divers bâtiments communaux

24 Place Marulaz : réfection couverture 120 000 F

Cours hôtelier : maîtrise d'oeuvre pour restructuration sanitaires	150 000 F
GRETA : remplacement fenêtres 4 ^{ème} tranche (30 châssis)	150 000 F
Centre International de Séjour : remplacement fenêtres	150 000 F
Centre Commercial Ile de France : participation ville dans copropriété pour réfection de l'étanchéité	200 000 F
Travaux de sécurité et divers	80 000 F

B - Domaine animation socio-culturelle

BP 2000 **50 000 F**

Régie de quartier Artois : fermeture vide sanitaire	22 000 F
Travaux de sécurité et divers	28 000 F

C - Domaine associatif

BP 2000 **250 000 F**

Fort de Bregille : remplacement faux-plafond salle manège	28 000 F
Place Cassin : protection salle informatique	15 000 F
Ancienne école Palente Village : réfection locaux associatifs	15 000 F
Ecole Vieilles Perrières : aménagement local pour atelier musical	90 000 F
Travaux de sécurité et divers	102 000 F

D - Domaine culturel

BP 2000 **120 000 F**

Eglise Velotte réfection de la couverture du clocher	120 000 F
--	-----------

E - Domaine culturel

BP 2000 **1 270 000 F**

1 - Travaux dans bâtiments culturels

Médiathèque : aménagement salle de cours et sanitaires dans bâtiment principal	400 000 F
Centre Pierre Bayle : travaux de sécurité	200 000 F
Ecole Beaux-Arts : travaux sécurité et imperméabilisation façades (3 ^{ème} tranche)	250 000 F
Théâtre : travaux de sécurité et divers	50 000 F

2 - Bibliothèques Travaux de bâtiment

Bibliothèque Sircoulon : réfection mur soutènement 90 000 F

Travaux de sécurité et divers 110 000 F

3 - Musées - Travaux Bâtiment

Musée Beaux-Arts : travaux de sécurité et divers 170 000 F

F - Domaine de l'enseignement**BP 2000 (BAT 3 960 000 + ELEC 250 000) 4 210 000 F****Travaux à réaliser en régie 810 000 F****Subventions escomptées 800 000 F****Crédits de fonctionnement BP 2000 1 600 000 F****TOTAL 7 420 000 F***1 - Travaux de sécurité*

Travaux suite demandes commission de sécurité dont 450 000 F de travaux de mise en conformité électrique 1 550 000 F

2 - Travaux de couverture

Maternelle Vauthier : renforcement charpente et réfection couverture 500 000 F

GS Bregille Plateau : réfection couverture 350 000 F

Maternelle Fribourg : réfection étanchéité 2^{ème} tranche 180 000 F

GS Brossolette : réfection couverture sanitaires 200 000 F

Maternelle Fontaine Ecu : réfection couverture 180 000 F

Maternelle Grette : réfection étanchéité 250 000 F

Maternelle Rosemont : réfection étanchéité préau 40 000 F

Maternelle Ile de France : réfection étanchéité 270 000 F

3 - Remplacement menuiseries extérieures

GS Condorcet : remplacer menuiseries extérieures du restaurant scolaire 80 000 F

GS Rosemont : bâtiment neuf remplacer menuiseries extérieures 180 000 F

GS Rosemont : bâtiment ancien remplacer bardage 60 000 F

GS Rosemont : bâtiment ancien remplacer portes entrées 50 000 F

Maternelle Rosemont : remplacer châssis vitrés de la salle de jeux	100 000 F
Maternelle Viotte : remplacer menuiseries extérieures	450 000 F
<i>4 - Réfection de sanitaires</i>	
GS Rosemont : réfection d'un sanitaire	200 000 F
Maternelle Viotte : restructuration des sanitaires	200 000 F
Ecole Fanart : réfection d'un sanitaire	170 000 F
Maternelle Helvétie : modifier sanitaires	50 000 F
Cantine Brossolette : remplacer sièges à la turque	40 000 F
GS Butte 1 : installer un sanitaire	
<i>5 - Réfection clôtures</i>	
GS Helvétie : mise en peinture grille avenue Helvétie	90 000 F
<i>6 - Reprise béton et ravalement de façades</i>	
GS Champagne : ravalement façade 2 ^{ème} tranche	200 000 F
Maternelle Jean Macé : reprise béton	200 000 F
GS T Bernard : reprise béton	190 000 F
<i>7 - Restructurations</i>	
Regroupement Ecoles Paul Bert et Lanchy	540 000 F
Ecole Bregille Plateau : étude restructuration (étude faisabilité en 2000)	
<i>8 - Réfection peintures intérieures - Pose de faux-plafonds</i>	
GS Bourgogne : réfection rez-de-chaussée : faux-plafonds électricité peinture	350 000 F
Maternelle 408 : réfection plafonds et électricité	230 000 F
GS Trépillot : réfection électricité, faux-plafonds et peinture	370 000 F
GS Helvétie : réfection trois classes en peinture	80 000 F
GS Brossolette : réfection locaux CLIS : faux-plafonds électricité peinture	160 000 F
<i>9 - Travaux divers</i>	
Maternelle 408 : réfection des canalisations de chauffage	50 000 F
GS Dürer : fermeture du local poubelle	10 000 F

Maternelle Bourgogne : aménagement local rangement pour vélos	30 000 F
GS Lanchy : réfection assainissement	80 000 F
Maternelle Fontaine Argent : remplacement stores	80 000 F
Maternelle Montrapon : aménagement local poubelles	50 000 F

G - Domaine sanitaire et social**BP 2000** **750 000 F***1 - Crèches Garderies - Travaux*

Crèche St-Ferjeux : restructuration (2 ^{ème} tranche)	300 000 F
Crèche Bersot : travaux de sécurité	100 000 F
Travaux de sécurité et divers	200 000 F

2 - Equipement sanitaire et social

Aménagement accueil Centre Social des Epoisses	120 000 F
Travaux de sécurité et divers	30 000 F

H - Domaine sportif**BP 2000 (Bâtiment)** **1 250 000 F****Subventions escomptées** **400 000 F**

Gymnase des Orchamps : réfection salle de boxe	160 000 F
Gymnase Clairs-Soleils : remplacement deux portes	25 000 F
Piscine Chalezeule : réfection carrelage petit bassin	100 000 F
Complexe sportif Saint-Claude Torcols : aménagement accès à vestiaires	100 000 F
Complexe sportif St-Claude : réfection revêtement sol	10 000 F
Complexe sportif Léo-Lagrange : remplacement clôture	100 000 F
Piscine Mallarmé : aménagement local club	100 000 F
Piscine Mallarmé : travaux de sécurité (dont 280 000 F pour des travaux sur les installations électriques)	480 000 F
Patinoire : remplacement plinthe de la petite piste	40 000 F
Gymnase Denfert Rochereau : réfection peintures	100 000 F

Gymnase Diderot : réfection sanitaires remplacement portes	450 000 F
Complexe sportif de la Malcombe : remplacement revêtement sol salle tennis	100 000 F
Complexe sportif de la Malcombe : remplacement du Chalet tennis	50 000 F
Gymnase Fontaine Ecu : remplacement fenêtres logement gardien	50 000 F
Gymnase Châteaufarine : remplacement porte	35 000 F
CPB rue Bersot : remplacer revêtement de sol	50 000 F

BP 2000 (Espaces verts)**900 000 F**

Complexe Sportif Léo Lagrange annexe III : saut en hauteur	30 000 F
Malcombe : mur d'escalade :	
- Amélioration de la structure	63 000 F
- Tir à l'arc - mise en sécurité - 2 ^{ème} tranche	85 000 F
Orchamps - terrain n° 4 : réfection	363 000 F
Clairs-Soleils : grillage	30 000 F
Paul Bert : clôture et filet pare-ballons	80 000 F
Rosemont :	
- Terrain n° 1 : filet pare-ballons	80 000 F
- Terrain n° 3 : clôture	35 000 F
Mobilier sportif sur diverses installations	134 000 F

Le Conseil Municipal est appelé à :

- approuver le programme ci-avant proposé,

- autoriser M. le Maire à lancer l'(ou les) appels d'offres et à signer le (ou les) marché(s) à intervenir ainsi que le (ou les) ordre(s) de service ou avenant(s) permettant l'exécution des travaux y compris travaux supplémentaires, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget primitif 2000 augmenté du montant des subventions obtenues dans la limite du programme,

- solliciter l'aide financière de l'Etat, de la Région et/ ou du Département (pour certains de ces travaux),

- inscrire et reprendre au budget supplémentaire de l'exercice courant, le montant des subventions à réception des décisions attributives de subventions, aux chapitres correspondants;

- solliciter l'autorisation de commencer les travaux avant la notification des décisions attributives de subventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

Récépissé préfectoral du 11 avril 2000.